



Apremont, le 16 août 2022

Chers Parents,

La Rentrée scolaire aura lieu le **Jeudi 1<sup>er</sup> Septembre 2022**.

Celle-ci s'effectuera dans les mêmes conditions que l'année dernière sauf si d'ici là un Nouveau Protocole Sanitaire devait s'appliquer. Si tel était le cas, nous ne manquerions pas de vous informer.

Les enfants retrouveront en classe :

- Laure-Line et Natacha (ATSEM) pour les maternelles,
- Anne pour les CP – CE1 – CE2,
- Marine (Nouvelle Directrice) pour les CE2 – CM1 – CM2.

Pour le Périscolaire :

- Yvette, Céline, Cécile et Graziella accueilleront vos enfants pour les garderies du matin, midi et soir ; et pour la cantine.

Nous vous rappelons que depuis le mois de septembre 2021, le système d'inscription aux services périscolaires s'effectuent en ligne, suivant le lien :

- <http://inscription.cantine-de-france.fr>

Code mairie : 30232

A ce titre nous nous permettons de vous préciser que même si vous ne souhaitez pas utiliser ces services, nous invitons tous les parents à faire cette inscription pour faciliter la communication entre la mairie et vous.

### **CANTINE**

**Pensez bien que pour le jeudi 1<sup>er</sup> septembre et le vendredi 2 septembre, la Date limite d'inscription est le Mercredi 24 Août à Minuit.**

RAPPEL :

- **AUCUNE INSCRIPTION A LA CANTINE NE PEUT SE FAIRE APRES LE MERCREDI MINUIT POUR LA SEMAINE SUIVANTE,**
- **ANNULATION CANTINE ENFANT ABSENT : pour le jour Même impossible**, par contre, pour le ou les jours suivants, merci d'envoyer un message sur le portail de Cantine de France ou sur l'adresse Mail de la mairie : [accueil@mairie-apremont.com](mailto:accueil@mairie-apremont.com), **avant midi dernier délai**, (exemple : enfant absent le lundi et mardi si averti avant lundi 12 h possible d'annuler pour le mardi),

## GARDERIE

- La date limite d'inscription est la même que pour la cantine, à savoir, Le Mercredi à Minuit,
- **AJOUT GARDERIE ENFANT** : pour le Midi et Le Soir il est impératif d'envoyer un message sur le portail de Cantine de France ou sur l'adresse Mail de la mairie : [accueil@mairie-apremont.com](mailto:accueil@mairie-apremont.com), **avant midi dernier délai**, afin que le personnel communal ne laisse pas partir votre enfant seul alors que personne ne l'attend,
- L'annulation peut se faire également selon le même principe que pour la cantine.

Nous vous rappelons les horaires :

- Matin de 7 h 30 à 8 h 30,
- Midi de 11 h 30 à 12 h (seulement pour les enfants ne mangeant pas à la cantine et dont les parents ne sont pas là à 11 h 30),
- Soir de 16 h 30 à 18 h 30.

## TARIFS

Ils ont été revalorisés lors du dernier conseil municipal.

Cette légère augmentation s'explique par le fait que notre prestataire a augmenté ses tarifs de 10 % et que pour faire face à la fréquentation accrue des enfants aux services périscolaires nous avons renforcé l'équipe encadrante.

- Garderie du Matin	0.75 €
- Garderie du Midi	0.40 €
- Garderie du Soir	1.50 €
- Cantine	5.75 €

**Toute réservation entraîne le règlement de celle-ci.**

La facturation se fait en fin de mois via la Plateforme, Les différents modes de paiement sont indiqués sur la facture.

Comme je vous l'ai dit de plus en plus d'enfants fréquentent les services périscolaires. Les employés communaux ne ménagent pas leur peine pour s'occuper de vos enfants dans de bonnes conditions. Mais pour que ces périodes se passent le plus sereinement possible, il faut que les enfants respectent les agents, évitent de répondre et obéissent, comme le précise le règlement intérieur, ci-joint. Je compte sur vous pour faire le nécessaire et je vous en remercie. De même, les employés communaux ne font qu'appliquer les directives des Elus et ne sont en aucune façon responsables des problèmes que les parents peuvent rencontrer.

Comptant sur votre compréhension et votre participation, je vous remercie et vous prie d'agréer, mes respectueuses salutations.

Le Maire Adjoint

Jacqueline CHARRIERE

